

Département du Nord - Arrondissement de CAMBRAI  
**Ville d'ESCAUDŒUVRES**  
☎ 59161 - ☎ 03.27.72.70.70 - FAX : 03.27.72.70.92.

## ARRÊTÉ MUNICIPAL 2026-67

PORTANT FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ÉTANG COMMUNAL

**Nous**, Maire de la commune d'ESCAUDŒUVRES (NORD),

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-2 ;

**Vu** le code Pénal et notamment l'article R610-5 ;

**Vu** l'Arrêté Municipal du 25 janvier 2011 ;

**Considérant** la demande effectuée par les services techniques concernant la préparation et la mise à feu d'un spectacle pyrotechnique.

**Considérant** qu'il convient de suspendre temporairement les activités halieutiques à l'étang communal le vendredi 26 juin 2026 et le samedi 27 juin 2026 pour des raisons de sécurité.

## ARRÊTONS

**Article 1** : En raison de la préparation d'un spectacle pyrotechnique et sa mise à feu, les activités halieutiques sont exceptionnellement interdites le vendredi 26 juin 2026 et le samedi 27 juin 2026

**Article 2** : Le présent arrêté pourra faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

**Article 3** : Après constatation, les infractions au présent arrêté qui sera publié et affiché seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

**Article 4** : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Monsieur Le Maire, le service de Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Cambrai, Monsieur le Chef de centre du CIS de Cambrai sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à Monsieur Tribou Stéphane, responsable des services techniques de la commune d'Escaudoeuvres et à Madame Dieux Catherine présidente de l'association « Gardons la pêche ! »

Fait à ESCAUDŒUVRES, le 12/05/2026

Le Maire,

Thierry BOUTEMAN



2026-67